



### 13. NATURE DE L'ENGAGEMENT SPECIAL

S'engage à remplir les obligations de présence et d'activité définies ci-dessous, au titre du présent engagement spécial pour :

(Cocher et remplir la rubrique (1,2,3,4) correspondant à l'activité choisie)

#### 1. Tenir un poste d'affectation dans une formation :

dans une formation active :  
 dans une formation de réserve :  
 poste d'affectation :  
 unité d'affectation :  
 lieu :  
 A compter du :  
 pour une durée de :

OUI  
 CHEF DE CORPS  
 23845 299 ème R.I.  
 Sathonay-Camp  
 01/01/1996  
 1 an

*Intr et  
entraîn*

#### 2. Obtenir une qualification :

qualification à acquérir  
 période de formation retenue  
 pour tenir le poste d'affectation de  
 dans l'unité :  
 à compter du :

STAGE CHEF DE CORPS

*Stage*

#### 3. Occuper une fonction :

en temps de paix  
 en temps de crise  
 fonction occupée :  
 organisme d'emploi :  
 lieu :

*(d'active jours/curs)*

*Médecin à l'incorporation*

#### 4. Fournir une prestation particulière :

nature de la prestation :  
 organisme d'emploi :  
 lieu :

*Instructeur PM  
Aide au colt  
Infa disponibilité*

JOURNÉE ADMINISTRATION

#### 5. Conditions d'exécution de l'(ou des) activité(s) :

durée du cycle (possible de 1 à 5 ans)  
 durée annuelle de l'activité (1)

1 an  
 25 JOURS

#### 6. Le signataire s'engage en outre à détenir :

~~déposer~~ 5 jours *CYCLE ORSEM TITULAIRE  
 CNER ou CNTR  
 CARNOT*

#### Dates des activités :

| Réf | Dates                       | Jours | Activités                 |
|-----|-----------------------------|-------|---------------------------|
| 1   | du 25/03/1996 au 29/03/1996 | 5     | PC TRANS CARNOT           |
| 1   | du 08/06/1996 au 08/06/1996 | 1     | INSTRUCTION COMMUNE INF   |
| 1   | du 13/01/1996 au 13/01/1996 | 1     | RECO DE LA CS AVEC TROUPE |
| 1   | du 14/06/1996 au 15/06/1996 | 2     | PC TRANS CMD              |
| 2   | du 01/07/1996 au 05/07/1996 | 5     | STAGE CHEF DE CORPS       |
| 4   | du 21/09/1996 au 21/09/1996 | 1     | JOURNÉE ADMINISTRATION    |
| 1   | du 05/10/1996 au 08/10/1996 | 4     | ENTRAÎNEMENT 1° CCL       |
| 1   | du 12/10/1996 au 12/10/1996 | 1     | INSTRUCTION COMMUNE INF   |
| 6   |                             | 5     | CYCLE ORSEM TITULAIRE     |

(1) Une durée d'activités supérieure à 30 jours n'est pas opposable à votre employeur civil